



## REMOUS

Un appel au secours pour la rivière Loue (Doubs)

par [Marc Laimé](#), 8 janvier 2013

Un groupe d'hydrobiologistes lance un véritable cri d'alarme face à des pollutions massives, probablement d'origine médicamenteuse, qui ont dévasté la rivière Loue, dans le Doubs, et que l'Etat refuse de prendre au sérieux, car ces pollutions ne relèvent pas de la réglementation actuelle. Un cas d'école, où l'impuissance affichée touche à la complicité.

« Je vous écris pour vous signaler un cas d'école concernant la position de l'Etat et des Etablissements publics face à un saccage de rivière par une pollution insidieuse non soumise à réglementation.

La rivière Loue dans le département du Doubs a longtemps été une référence halieutique européenne pour la pêche des *salmonidae* à la mouche sèche.

Cette rivière est une résurgence (50% du débit en moyenne à sa source) d'une rivière s'écoulant sur un plateau karstique supérieur : le Doubs.

Cette rivière est devenue l'exutoire de nombreuses stations d'épuration de villages qui, auparavant n'en possédaient pas et s'écoule en zone d'élevage (Zone AOC Comté et Saucisse de Morteau).

Depuis plus de quarante années, la qualité de l'eau se dégrade, mais celle-ci reste claire. Les poissons disparaissent de même que les invertébrés.

90% des espèces ont disparu de la rivière en 50 ans et la productivité pisciaire a été divisée par 50.

L'Etat et les Etablissements publics disent que tout est respecté au niveau législation, mais ne veulent pas entreprendre d'enquête sur ce qui se passe dans le cours d'eau.

Etant scientifique hydro-biologiste, en accord avec des collègues, nous suspectons fortement une contamination par des micro-polluants pharmaceutiques arrivant par



les rejets de stations d'épuration et par les épandages (pharmacopée vétérinaire).

Nos voisins suisses ont déjà, depuis une dizaine d'années décelé dans les rivières frontalières, des doses de molécules médicamenteuses très élevées et ont commencé à équiper leurs stations d'épuration de traitements complémentaires (ozone).

De ce côté-ci de la frontière, notre administration essaie de gagner du temps en organisant des colloques et en engageant des études alibi qui ne mènent à rien.

Comme la rivière est sollicitée pour la fabrication d'eau potable, je comprends que personne ne veuille faire de recherche sur les micropollutions pharmaceutiques qui pourraient remettre en cause des schémas d'alimentation en eau potable trop rapidement élaborés et sans précautions.

Dans ces conditions, le déclin de la rivière et son empoisonnement chronique ne pourra s'arrêter.

Actuellement quelques spéculateurs fonciers ayant engagé des investissements basés sur le succès de la pêche, se plaignent car la rivière ne présente plus d'intérêt.

Le cheptel « truiticole » a été divisé par 100 depuis 1985 et il s'était déjà abaissé depuis les années 60 période où les études sur la rivière ont commencé.

Même les poissons d'élevage *driftent* et disparaissent sans mourir ...

La disparition de 90% des insectes et autres invertébrés est moins spectaculaire que celle des éléphants ou des ours voire des loups, mais elle est tout aussi grave.

L'Etat se retranche derrière une réglementation laxiste et continue à subventionner des stations d'épuration insuffisantes ou « alibis » comme les filtres à sable plantés de roseaux qui s'avèrent une ineptie, voire une escroquerie écologique (aucun traitement du N, P et K et le carbone y est traité par digestion anaérobie donc fabrication de méthane).

L'Etat ne veut pas engager d'étude sur les micropolluants pharmaceutiques car dit-il, ce n'est pas obligatoire .... en attendant, les poissons disparaissent de même que toute la vie originelle de la rivière qui est, à certaines périodes envahie de



cyanobactéries.

Nous avons besoin de l'appui des media pour faire bouger les choses et faire de cette rivière un modèle dans la compréhension des pollutions pharmaceutiques et des moyens de les éradiquer. »

**Contact :**

Jean-François Bonvallot

bonvallot25@wanadoo.fr